

Bâtir l'avenir. Les communications au Québec : recherche et développement. Bilan et perspectives. Québec, Ministère des Communications, 1982. 131 p. Tableaux, annexes

Jean de Bonville

Volume 29, numéro 2, avril-juin 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053639ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053639ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

de Bonville, J. (1983). Compte rendu de [*Bâtir l'avenir. Les communications au Québec : recherche et développement. Bilan et perspectives.* Québec, Ministère des Communications, 1982. 131 p. Tableaux, annexes]. *Documentation et bibliothèques*, 29(2), 84–88. <https://doi.org/10.7202/1053639ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Dans l'ensemble cependant, et en dépit des faiblesses signalées, *Vidéoculture* demeure un «instrument de persuasion» non négligeable pour le bibliothécaire désireux de sensibiliser son administration aux supports audiovisuels. Cette entreprise constitue un précédent louable dans la courte histoire du vidéo en bibliothèque. Regrettons simplement que les sommes importantes qui ont été investies dans cette réalisation (50 000. \$) de même que le professionnalisme auquel nous avaient habitué les deux sociétés productrices n'aient permis de réaliser, somme toute, qu'un document d'intérêt moyen.*

Pierre Roberge
Cinémathèque
Ville de Montréal

Bâtir l'avenir. Les communications au Québec : recherche et développement. Bilan et perspectives. Québec, Ministère des Communications, 1982. 131 p. Tableaux, annexes.

Dans le cycle des livres verts et blancs, des énoncés d'intention et de politique du gouvernement québécois en matière culturelle¹, scientifique² et industrielle³, le ministère d'État au Développement scientifique a demandé à quatre ministères de préparer un état de la recherche et du développement scientifiques dans leurs secteurs respectifs. Le document gouvernemental *Un projet collectif*, élaboré à la suite de la consultation sur la politique scientifique², prévoyait que ces évaluations seraient établies en concertation par des représentants de l'État, des entreprises privées et des universités. On a intitulé ces études prospectives «Rapports de conjoncture». *Bâtir l'avenir* est la contribution du ministère des Communications à cet effort de réflexion.

En juillet 1981, le ministère des Communications mandatait un groupe de travail de dix personnes pour «fournir une description et une analyse générales de la situation de la recherche-développement dans l'ensemble du domaine des communications au Québec, de la téléphonie, de la radio-télévision, de la câblodistribution, de la télématique, de la publicité et de la presse écrite en particulier. Le rapport couvrira les secteurs de la recherche industriel, universitaire et gouvernemental, et portera sur les aspects «contenant» (technologique) et «contenu» (programmation, logiciels, etc.) dans leurs volets sociaux, économiques, politiques et culturels. Le groupe de tra-

vail analysera les caractéristiques de la recherche en communication au Québec, les ressources qui lui sont consacrées, ses champs d'intervention privilégiés, ses points forts et ses principales lacunes dans la conjoncture actuelle. Il devra, en outre, recommander des voies d'action possibles pour l'avenir en évaluant, notamment, les avantages comparatifs du Québec dans le domaine de la recherche en communication» (p. 2-3).

Le groupe de travail, sous la direction de Roger Jauvin, vice-président du groupe Vidéotron se réunissait pour la première fois le 15 septembre 1981 et décidait de constituer cinq sous-groupes sur les thèmes suivants : téléphonie, télédistribution, radio-télévision, médias écrits-édition, télé-informatique. En décembre 1981, le groupe de travail faisait la synthèse des informations recueillies par les sous-groupes et élaborait ses recommandations. En avril 1982, le rapport paraît. Le bilan des discussions des sous-groupes est publié séparément en cinq annexes distinctes.

Prenant acte du développement de l'informatique et des télécommunications, les membres du comité ébauchent le contexte général (chapitre 1) des changements technologiques en communication autour d'une dominante, la téléinformatique, facteur d'intégration des systèmes, qui leur semble imposer des décisions économiques et des choix sociaux déterminants de même qu'une action politique concertée. Pour mieux comprendre les implications de ces changements pour le Québec, on observe (chapitre 2) la situation dans quelques pays industrialisés : États-Unis, Japon, France, République fédérale d'Allemagne, Suède, Grande-Bretagne, Canada. Dans tous ces cas, on attache un intérêt presque exclusif à l'informatique et aux télécommunications.

Sur la toile de fond de la conjoncture internationale, le cas du Québec (chapitre 3) appelle un diagnostic nuancé. La recherche et développement (R et D) est importante dans le secteur de la téléphonie avec des entreprises comme Bell Canada, Northern Telecom et Recherche Bell-Northern. Elle connaît une poussée encourageante dans le domaine du traitement de texte. Elle demeure cependant atrophie, au gré du groupe de recherche, dans un secteur comme la télédistribution. L'analyse et la synthèse (chapitre 4) des données de chaque secteur permettent un double constat : le domaine des communications connaît une mutation profonde qui impose l'action concertée des intervenants. L'urgence de la situation, justifiée par la concurrence internationale, appelle l'intervention de l'État pour dégager des priorités et animer des projets collectifs et

-
1. *La politique québécoise du développement culturel* (1979).
 2. *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique* (1979).
 3. *Bâtir le Québec* (1979).

* Ce vidéo peut être obtenu de l'Office national du film ou de Lambert Lepage Labbé pour la somme de 30,00 \$.

individuels convergents. Selon le groupe de travail, les efforts de « recherche fondamentale et sociale » continueraient d'être appuyés par les organismes actuels (fonds FCAC, ministère des Communications) tandis qu'il apparaît nécessaire pour stimuler la R et D à incidence économique en communication de créer une corporation à but non lucratif, Cherco, dont le budget de fonctionnement proviendrait du Gouvernement et de l'entreprise privée.

La lecture de *Bâtir l'avenir* provoque une réaction ambiguë qui s'explique par la distinction entre l'objet du rapport et le discours tenu sur cet objet. Il est malaisé de disconvenir de l'importance culturelle, sociale et économique de l'information et des communications, en particulier pour les petites collectivités nationales auxquelles le contrôle de la production des supports et des canaux de communication mais aussi des messages risque d'échapper. De même, on convient que l'État, en tant que garant de l'intérêt public, doit s'intéresser aux communications et, de manière singulière, à l'information sous toutes ses formes. De la même manière, il apparaît indiqué d'ouvrir de nouveaux secteurs de recherche et de développement industriels pour profiter au maximum de la demande de nouveaux équipements de communication. Par contre, le rapport entretient, à plusieurs égards, une confusion qui empêche le lecteur d'adhérer à ses conclusions et à ses recommandations. Il est nécessaire d'identifier les causes de cette confusion. Elles se manifestent à trois niveaux du discours. Premièrement, le manque de rigueur de la démonstration affaiblit l'argumentation. Deuxièmement, une terminologie imprécise et ambiguë, empruntée à une idéologie du « progrès », rend confus l'objet du discours. Enfin, la problématique retenue par les auteurs du rapport est discutable.

La valeur des recommandations du rapport repose en partie sur la cohérence interne de la démonstration que font les auteurs.

Or cette argumentation manque de vigueur et de rigueur. Retenons deux exemples : la situation du Québec comme producteur de R et D en communication et la nécessité de nouvelles structures de soutien à la R et D en communication. L'analyse comparative, faite au chapitre 2, de la situation québécoise manque de pertinence faute d'un choix opportun des termes de la comparaison. Seule la Suède constitue une entité démographique et économique semblable au Québec. Pour juger valablement de la situation relative de la R et D en communication au Québec, il aurait été préférable d'identifier quelques pays ayant un PNB et un pourcentage de ce PNB consacré à la recherche du même ordre que ceux du Québec.

De la même manière, la nécessité de Cherco, cette société mixte de recherche et développement, n'est appuyée d'aucun argument probant. On ne se soucie pas de démontrer que les organismes et les programmes gouvernementaux

actuels ne satisfont pas les exigences de la R et D en communication. De façon plus générale, la description de la situation actuelle et des perspectives prochaines des médias de communication et de leurs publics ne dépasse guère les clichés disponibles dans la plupart des essais sur le sujet. La prévision d'une société post-industrielle fondée sur un système de télécommunication interactive risque de n'être qu'une image d'Épinal dans la mesure où on ne tente pas sérieusement d'établir l'adéquation de l'offre de services et d'équipements de communication d'une part avec la disponibilité de logiciels pertinents et une demande soutenue d'autre part.

La deuxième source de confusion concerne la définition des médias. Dans le cas de la télédiffusion mais surtout de la téléinformatique, la préoccupation se centre sur les supports techniques et les matériels qui permettent la communication de l'information. On s'intéresse dans ce cas aux industries d'équipement de communication susceptibles de se développer à partir du marché québécois (dans le cas des câblosélecteurs) ou en exploitant un avantage technologique québécois sur les marchés internationaux (dans le cas des machines de traitement de texte). À l'égard des médias écrits mais surtout de la radio-télévision, l'intérêt se porte sur les médias comme diffuseurs d'information et sur le contenu de ces médias. La recherche dont il est question, en l'occurrence, concerne les effets sociaux et culturels des messages. Cette ambiguïté provient de la présumée nouveauté de certaines techniques de communication à l'égard desquelles un recul critique ne permet pas de distinguer les médias eux-mêmes de leurs contenus et de leurs effets. Ces nouveaux médias sont désignés génériquement par l'expression « nouvelles technologies ».

À ce sujet, j'aimerais ouvrir une parenthèse. Ce générique entretient la confusion dans la mesure où « nouvelles technologies » et nouveaux médias se confondent alors que les changements technologiques touchent aussi bien les médias dits traditionnels, c'est-à-dire imprimés, qu'il faut distinguer des médias écrits ou scripto-graphiques (on peut imprimer des images ; le vidéotex est un média scripto-graphique). En effet, la miniaturisation des appareils de photocopie, l'impression à distance de fac-similés et l'impression au laser sont des innovations techniques non moins importantes pour les médias imprimés que le câblosélecteur pour la télédiffusion. L'utilisation de l'expression « nouvelles technologies » a un autre défaut qu'une juste perspective historique permet de débusquer aisément : le contenu sémantique de l'expression évolue au rythme des transformations techniques. La composeuse « linotype » était une « nouvelle technologie » en 1900 mais elle est périmée en 1980. La télévision innovait, en 1945 ; sa nouveauté s'est émoussée quelques décennies plus tard. On éviterait donc toute

confusion en identifiant spécifiquement chaque nouveau média ou chaque nouveau groupe de médias. Je ferme ici la parenthèse et je reviens à la distinction entre médias perçus comme traditionnels et médias perçus comme nouveaux.

La recherche concernant les médias dits traditionnels porte principalement sur leurs contenus et sur l'effet de ces derniers sur les publics. Dans le cas des nouveaux médias, on explore les hypothèses qui permettraient au Québec de se tailler une place dans le marché international des équipements de communication. Pourtant, rien ne justifie, objectivement (c'est-à-dire si on ne s'intéresse qu'à l'objet étudié), de telles différences dans l'approche et la problématique. En effet, à toutes les activités de communication sont rattachées des secteurs industriels en développement. Parmi les médias traditionnels, la presse, à titre d'exemple, a été depuis le début du siècle un facteur déterminant de développement économique pour le Québec. Si l'on cherche à mesurer les effets économiques de la production de biens et services reliés à une activité de communication, comment ne pas convenir du poids décisif de la production du papier journal dans la balance commerciale du Québec. S'il est un sujet de recherche en communication qui peut avoir une

incidence sur une activité industrielle, c'est bien celui de l'avenir des médias imprimés, en particulier de la presse, non seulement au Québec mais aussi dans les pays clients. Le rapport de conjoncture ne mentionne pas cette problématique. La fabrication de récepteurs de radio et de télévision, d'appareils photographiques, de photocopieurs et de presses offset sont tous générateurs de recherche et de développement, d'emplois et de revenus. À leur égard cependant, compte tenu de l'hégémonie des firmes multinationales étrangères, la recherche québécoise a effectué un repli stratégique vers les logiciels, les contenus de ces médias et leurs applications sociales. La recherche sociale en ces domaines, bien que peu génératrice d'emplois et de rentabilité économique incertaine, est néanmoins essentielle à une politique cohérente de communication.

Dans le domaine des médias « dits »⁴ nouveaux, on propose une R et D appliquée à la production de matériel de communication : appareils de traitement de texte, terminaux, câblesélecteurs, etc. Cette différence dans l'approche tient au fait que la division internationale du travail n'est pas encore accomplie et que les prétentions du Québec, si tant est qu'elles s'appuient sur un effort concerté de recherche et de développement

4. Je tiens à ce « dits » parce que l'accent mis sur la télédistribution donne à penser qu'il s'agit d'un nouveau média alors qu'il est presque contemporain de l'utilisation commerciale de la télévision.

Grand lecteur de livres de poche!
Il vous faut
« TOUS LES LIVRES AU FORMAT DE POCHE 1983 »
 21,000 titres à portée de la main

6.95 \$ + 0.55 \$
 port et manutention

Postez dès maintenant votre commande à

BIBLIORAMA inc. C.P. 220, Ville Mont-Royal,
 Qué., H3P 3C4

ATTENTION: « Tous les livres au format de Poche » n'est pas un catalogue, mais un répertoire bibliographique de référence, exhaustif, à parution annuelle.



ISBN 2-7654-0305-8

industriels, peuvent s'avérer rentables. Le Québec a tout intérêt à profiter du potentiel que constitue la demande locale, même restreinte, ou encore de percées technologiques qui lui confèrent temporairement une avance dans un domaine, pour axer sur quelques applications particulières ses investissements en recherche et en capitaux. C'est le propre d'une politique de développement industriel que de fixer des choix et de soutenir les priorités par des moyens adéquats.

Cette problématique suscite des réticences pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment : elle constitue une troisième source d'ambiguïté et de confusion. La R et D appliquée à l'industrie de l'équipement de communication n'est pas du ressort d'une politique de communication mais d'une stratégie industrielle. Voyons quelques comparaisons. La construction d'autobus à Sainte-Clair (Dorchester) et de wagons de métro à Sainte-Anne-de-la-Pocatière relève d'une planification industrielle et non d'une politique des transports. De même, le déménagement des laboratoires Ayers du Québec aux États-Unis est un problème qui concerne le ministère de l'Industrie et celui de la Science et de la Technologie plutôt que celui des Affaires sociales. On ne peut que souhaiter qu'il y ait concertation entre les ministères pour que les politiques québécoises des transports ou des communications favorisent l'émergence d'industrie québécoises grâce à la canalisation de la demande locale et grâce aux marchés internationaux. Que le ministère des Communications consente un effort systématique pour identifier les secteurs industriels virtuels axés sur l'équipement de communication, voilà qui est louable et qui devrait s'effectuer pour l'ensemble des ministères.

Il importe cependant de distinguer les responsabilités et les compétences respectives. S'agissant, par exemple, d'une politique de la recherche informatique, on pourrait envisager de promouvoir la production industrielle de microprocesseurs ou d'équipements périphériques. Ces activités sont du ressort d'un ministère de l'Industrie. À l'égard de l'informatique et dans une perspective de retombées économiques, la responsabilité d'un ministère des Communications serait d'aviser des moyens de faire profiter au maximum les entreprises et les institutions nationales des ressources de l'informatique afin d'accroître leur efficacité : recherches sur les réseaux, sur les logiciels et les contenus offerts aux entreprises, sur les obstacles à l'utilisation, etc. En somme, l'action d'un ministère des Communications favoriserait le développement d'une demande de biens et de services qui, éventuellement, pourrait entraîner l'apparition d'industries locales.

Cet intérêt privilégié du groupe de travail pour la recherche et le développement à incidence industrielle n'aurait comme seul inconvénient que de faire, éventuellement, double emploi, s'il ne masquait pas, en même temps, la responsabi-

lité des chercheurs en communication et du ministère des Communications. Leur rôle, en matière de recherche, devrait être différent, quoique tout aussi important. Il consiste à prévoir l'évolution des marchés sous l'influence de changements technologiques et à identifier les points d'intervention possibles où le Québec, par un effort de R et D, pourrait développer des industries manufacturières d'équipement reliés aux communications. L'élaboration d'une stratégie industrielle relèverait du ministère de l'Industrie. Le rôle du ministère des Communications et des chercheurs en communication serait primordial, parce qu'exclusif, en ce qui concerne les contenus de la communication. À cet égard, le ministère et les chercheurs devraient promouvoir la production et la création de contenus (programmes, logiciels, bases de données, etc.) en tenant compte des compétences locales, des besoins du Québec et des marchés que la concurrence internationale laisse accessibles aux entreprises québécoises. On devrait aussi, au préalable, étudier les flux d'information de toutes natures dans le monde et au Québec, entre le Québec et le monde, apprécier l'influence de ces flux et mesurer le degré d'autonomie du Québec à leur égard. Une observation de J.W. Halina, du ministère des Communications du Canada (MCC)⁵, donne une idée de l'acuité des problèmes à ce sujet et de l'urgence de s'y intéresser :

Au début des années 1970, le département des communications du gouvernement canadien a encouragé et stimulé les entreprises de communication à fournir et développer le plus vite possible des installations destinées à la transmission à grande vitesse, économique et sans erreurs de trafic binaire entre les ordinateurs et entre les ordinateurs et leurs périphéries. L'objectif était de fournir d'un bout à l'autre du pays des communications économiques et fiables de données pour des entreprises commerciales... On s'attendait que cette extension des services d'ordinateurs aurait pour effet de décentraliser les entreprises... Le premier et le plus perfectionné des réseaux nationaux de communication des données a été mis en place pratiquement « du jour au lendemain » en réponse aux encouragements du gouvernement... En 1975, on fit une découverte curieuse et totalement inattendue. Le pays presque entier était devenu un complexe de périphérie d'ordinateurs dont le centre était dans la même ville — Toronto. Même Montréal... commençait à avoir l'air d'une annexe d'ordinateur de Toronto... En 1977, une nouvelle équipe de statisticiens a été de nouveau stupéfaite...

5. *Communication et communautés : une perspective nord-américaine* (Paris : Unesco, 1980. — Commission internationale d'étude des problèmes de la communication; no 62), p. 26.

la circulation des données la plus chargée du Canada était celle à travers la frontière entre Toronto et les États-Unis.

Les auteurs de *Bâtir l'avenir* ne semblent pas nourrir de telles préoccupations qui seules, pourtant, permettent d'affirmer la spécificité et l'importance d'un ministère des Communications et de la recherche en communication. À cet égard, le rapport du groupe de Monsieur Jauvin pose au ministère des Communications du Québec le problème de son mandat et de son statut. Pour concurrencer le ministère des Communications du Canada, qui s'est investi de lourdes responsabilités de R et D en matière d'équipement de communication, et pour conjurer les menaces d'un ancien ministre d'intégrer les Communications aux Affaires culturelles, les responsables du ministère des Communications du Québec seront tentés de donner du poids à leur administration en la chargeant de missions à caractère industriel, jugées plus sérieuses. Entre le MCC et les ministères québécois de l'Industrie et des Affaires culturelles, le ministère des Communications du Québec risquerait de perdre sa spécificité et sa raison d'être.

En somme, le rapport Jauvin n'est pas convaincant même si on accepte le postulat que la R et D appliquée à l'industrie du matériel de communi-

cation est la responsabilité première du ministère de Communications. Ce postulat lui-même est discutable. Pour qui le met en doute, il apparaît que le rapport confond recherche en électronique et applications industrielles d'une part (affaire d'ingénieurs et d'entrepreneurs) et recherche en communication d'autre part, qui concerne au premier chef les chercheurs en communication, les spécialistes de l'information et le ministère des Communications. Il faut chercher les raisons de cette orientation du rapport dans la composition du comité dont plusieurs membres représentent non pas l'industrie du logiciel (contenus), mais l'industrie de l'équipement. La méthode et les conditions de travail auxquelles le comité Jauvin a dû s'astreindre sont aussi largement en cause. Si la technique du remue-méninge («brain storming»), même revue et améliorée, est un bon moyen de dégager un consensus, elle n'a pas, sur le plan scientifique, une valeur heuristique avérée. En dernière analyse, il est malaisé de comprendre comment on peut imposer à un groupe de travail un pareil mandat, une mission impossible en somme, sans renoncer, au départ, à tout résultat valide. Voilà un rapport qui s'inscrit dans la conjoncture à court terme d'administrateurs pressés plus qu'il ne se plie aux canons de la recherche scientifique.

Jean de Bonville
Université Laval
Québec